



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE TOURVILLE  
MRC DE L'ISLET**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donné, par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité :

Lors de la séance régulière devant se tenir le 7 décembre 2020, à la salle du Conseil, au 962 rue des Trembles, le Conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**NATURE ET EFFETS**

Cette demande consiste à autoriser la « reconstruction d'un garage » en cour arrière et une marge de recul avant projetée de 3,66 mètres au lieu de 5 mètres d'une rue attenante tel que prévu au règlement de zonage numéro 04-2016 et au règlement numéro 07-2016 relatifs aux dérogations mineures de la Municipalité.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

Adresse : 970, rue principale  
Matricule : 4417 02 6598  
Lot : 4830787 Rang : A Canton : Ashford

Toute personne intéressée par cette demande peut s'adresser au Conseil, par écrit, en déposant son document sur les heures normales d'ouverture du bureau municipal, avant le 7 décembre 2020, ou en se présentant à la séance régulière du Conseil le 7 décembre 2020 à 19h30 au 962 rue des Trembles.

Donné à Tourville, ce 12<sup>ième</sup> jour de novembre 2020

Normand Blier  
Directeur Général  
Municipalité de Tourville